

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024**

Délibération n° :

DL26/2024

Objet :

Approbation du mandat
spécial relatif aux
déplacements des élus

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 5 septembre 2024,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire – CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- Mme LEBLANC (titulaire – CPS)
- M. MASURE (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire – CCHVC)
- M. ROMIEN (suppléant – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- Mme VALOT (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. XAVIER (suppléant – CPS)
- M. ZIANE (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

Aucun pouvoir.

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DELAGNEAU (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS) ; M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS).

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 29/08/2024

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 26
VOTANTS : 26

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Patrice CAMBON est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL26/2024
Approbation du mandat spécial relatif aux déplacements des élus

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-14 relatif aux conditions d'exercice des mandats des membres des conseils et comités,

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu le décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Vu l'arrêté du 26 février 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat,

Vu la note de présentation,

Considérant l'intérêt pour le SIOM, en tant qu'adhérent à AMORCE, de participer à son congrès qui se déroulera du 09 au 11 octobre 2024 à Montpellier,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le mandat spécial visant la prise en charge par le SIOM de la Vallée de Chevreuse des frais d'hébergement, de transports et de restauration réellement engagés par les élus lors de ce déplacement dans la limite d'un crédit global de 3 000 €.
- **Dit que** les crédits sont inscrits au budget 2024 secteur public, section de fonctionnement, chapitre 65.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **12 SEP, 2024**
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL26_2024
Date de la décision:	2024-09-12 00:00:00+02
Objet:	Approbation du mandat spécial relatif aux déplacements des élus
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20240912-DL26_2024-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20240912-DL26_2024-DE-1-1_0.xml	text/xml	1011
nom original: DL 26 2024.pdf	application/pdf	281835
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20240912-DL26_2024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	281835
nom original: Note présentation DL 26 2024.pdf	application/pdf	89317
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20240912-DL26_2024-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	89317

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	12 septembre 2024 à 17h23min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 septembre 2024 à 17h25min07s	l'enveloppe 1088909 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	12 septembre 2024 à 17h30min29s	
Acquittement reçu	12 septembre 2024 à 17h35min14s	Reçu par le miat le 2024-09-12